

D'autres formations professionnelles du secteur sanitaire et social sont accessibles après la 3^e ou après le bac

Après la 3^e

- CAP Assistant technique en milieu familial et collectif
- Bac Pro Services de proximité et vie locale

En établissements agricoles :

- CAPA Services en milieu rural
- Bac Pro Services aux personnes et aux territoires

Après le bac ST2S

- BTS Économie sociale et familiale
- BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social
- BTS Analyses de biologie médicale
- BTS Diététique
- DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique

En établissements agricoles :

- BTSA Services en milieu rural

Et par la suite après une sélection sur concours ou sur dossier et selon le diplôme obtenu :

- Auxiliaire de puériculture, aide-soignant, aide à domicile
- Moniteur-éducateur, technicien d'intervention sociale et familiale, préparateur en pharmacie
- Assistant de service social, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé, conseillère en économie sociale et familiale

Pour plus d'informations

- n'hésitez pas à en parler au professeur principal, au conseiller d'orientation-psychologue
- rendez-vous dans les lycées à l'occasion des portes ouvertes

Secteur sanitaire et social deux voies de formation après la 3^e

pour vous former à un métier

Nouveau

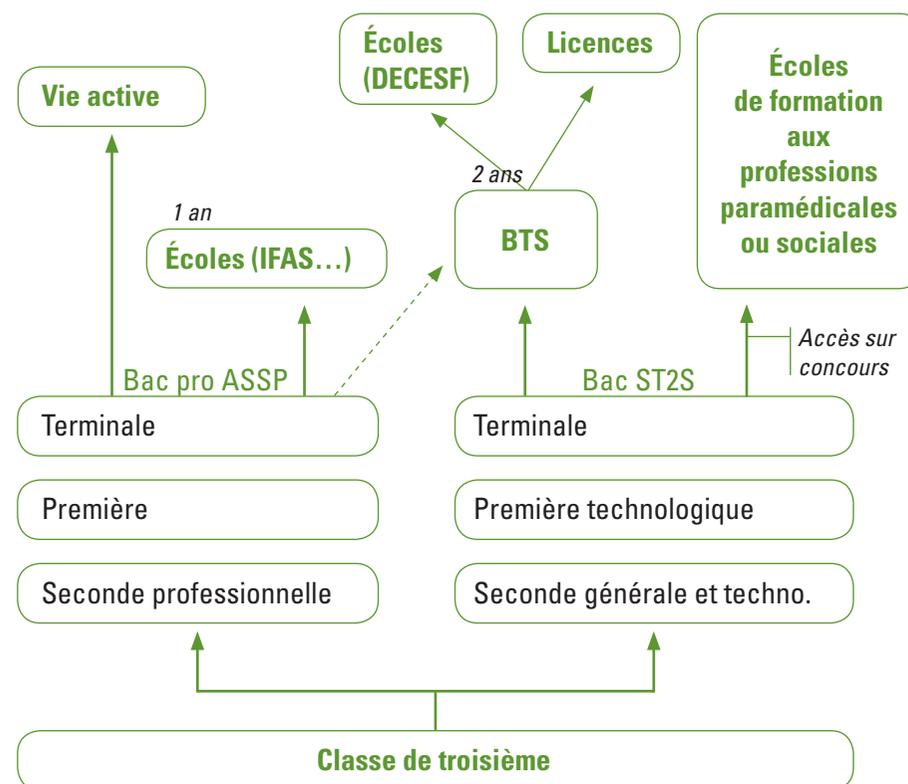
Bac professionnel

Accompagnement, soins
et services à la personne

pour vous préparer à une
poursuite d'études

Bac technologique

ST2S : sciences et technologies
de la santé et du social



Baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne

Pour quels métiers ?

“Option à domicile”

Des métiers auprès des personnes (familles, enfants, personnes âgées, personnes handicapées, en situation de dépendance)

Pour aider les personnes à leur domicile ou dans les logements collectifs...

“Option en structure”

Pour participer aux soins des personnes dans les établissements pour personnes âgées ou handicapées, les hôpitaux...

*Possibilité sur concours d'accéder aux métiers :
Aide-soignant, auxiliaire de puériculture,
aide médico-psychologique, auxiliaire de vie sociale*

Quel parcours scolaire ?

Après la 3^e

Un bac pro* en 3 ans pour apprendre un métier :

- avec des enseignements généraux et professionnels
- des périodes de formation en milieux professionnels

* ce nouveau bac pro remplace à la rentrée 2011 le BEP carrières sanitaires et sociales

“Option à domicile”

Pour apprendre à :

- gérer une petite équipe
- accompagner les familles
- aider les personnes dans leurs activités quotidiennes

“Option en structure”

Pour apprendre à :

- conduire des actions d'éducation à la santé
- participer aux activités de soins auprès des personnes
- accompagner les personnes au moment de la toilette et des repas

Baccalauréat technologique ST2S sciences et technologies de la santé et du social

Pour préparer quels métiers ?

- dans le paramédical
infirmier, ergothérapeute (sur concours)
manipulateur en électroradiologie médicale, diététicien...
- dans le travail social
assistant service social, éducateur (sur concours)
conseiller en économie sociale et familiale...
- de service dans les établissements et organismes sanitaire et social
gestionnaire conseil, coordonnateur d'activités sociales...



Quel parcours scolaire ?

Après la 3^e

Un bac technologique en 3 ans pour continuer des études dans l'enseignement supérieur :

- une 2^{de} Générale et Technologique
- puis une 1^{ère} et une terminale technologique ST2S, avec des enseignements généraux et technologiques (sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie humaine) qui préparent aux études supérieures

Après le bac ST2S

- accès sur concours à des écoles paramédicales, sociales... pour des études en 3 ans
- BTS ou DUT en 2 ans